

REGLEMENT GENERAL

Date d'adoption	Validité	Délégation
	Permanente	Secrétariat Général

R- 1. OBJET, MOYENS D' ACTIONS ET COMPOSITION

R- 1.1 Objet

R- 1.2 Siège social

La ligue a son siège social au 64 rue du COUEDIC – 75014 PARIS.

R- 1.3 Moyens d'actions

R- 1.4 Composition de la ligue

1.1.1.

R- 1.5 Affiliation

R- 1.6 Cotisation

1.1.2.

R- 1.7 Procédures disciplinaires

R- 1.8 Litiges

1.1.3.

R- 2. Participation à la vie de la ligue

R- 2.1 La licence

R- 2.2 Délivrance des titres sportifs

1.1.4.

R- 3. L'ASSEMBLEE GENERALE

R- 3.1 Attributions

R- 3.2 Composition

1.1.5.

R- 3.3 Convocation

R- 4. LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

R- 4.1 Attributions

R- 4.2 Composition

1.1.6.

R- 4.2.1 Membres

R- 4.2.2 Election du Conseil d'Administration

R- 4.3 Convocation

R- 4.4 Mandat du Conseil d'Administration

R- 5. LE BUREAU

R- 5.1 Attributions

R- 5.2 Composition

R- 5.2.1 Membres

R- 5.2.2 Election du Bureau

R- 5.3 Convocation

R- 6. LES DIRIGEANTS DE LA LIGUE

R- 6.1 Le président

R- 6.2 Le trésorier

R- 6.3 Le secrétaire général

R- 6.4 Les vice-présidents

R- 6.5 Les membres élus

R- 7. LE CONSEIL DES PRESIDENTS DE COMITE

R- 8. LES AUTRES ORGANES DE LA LIGUE

R- 9. LE FONCTIONNEMENT COMPTABLE ET BUDGETAIRE

R- 9.1 Les ressources de la ligue

R- 9.2 LA comptabilité de la ligue

R- 10. MODIFICATION DES STATUTS ET DU REGLEMENT DE LA LIGUE

R- 10.1 Modification des statuts

R- 10.2 Modification du règlement

R- 11. DISSOLUTION ET LIQUIDATION DE LA LIGUE

R- 11.1 Dissolution

R- 11.2 Liquidation

R- 12. SURVEILLANCE ET PUBLICITE

R- 12.1 Formalités

R- 12.2 Publication et entrée en vigueur

